RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

Agreste
Statistique publique
de l'agriculture, de l'alimentation,
de la forêt et de la pêche

ÉTUDES | ÎLE-DE-FRANCE

SEPTEMBRE 2026 N° 4

Les comptes semi-définitifs de l'agriculture en Île-de-France en 2024

Les volumes et les prix tirent la valeur de la production agricole francilienne à la baisse en 2024

À 1,20 milliard d'euros, la production agricole francilienne se contracte de 15 % en un an. Elle subit en 2024 le recul des volumes produits mais aussi celui des prix de ces produits. Les productions végétales, grandes cultures en particulier, tirent la valeur à la baisse alors que les productions animales résistent mieux. Les prix des consommations intermédiaires se détendent. La chute de près de 40 % des prix des engrais et amendements impacte fortement l'évolution globale des charges des exploitations franciliennes largement spécialisées en productions végétales. La hausse des charges des aliments pour animaux est significative mais son effet est en revanche moins marquant au niveau régional. Les subventions se redressent légèrement mais insuffisamment pour compenser la baisse de la valeur de la production : la valeur ajoutée brute se détériore pour la seconde année consécutive (- 26 %), pour tomber à 320 millions d'euros.

La valeur de la production agricole francilienne recule pour la seconde année consécutive

L'année 2024 est marquée par une nouvelle dégradation de la production agricole totale (hors subventions) en Île-de-France : à 1,20 milliard (Md) d'euros, elle diminue de 15 % par rapport au niveau de l'année précédente *(tableau)* et de 8 % par rapport au niveau moyen 2019-2023. Deux effets négatifs se cumulent en 2024 pour expliquer ce repli de la production : une baisse des volumes produits (- 5 %) et encore plus des prix de ces produits (- 10 %).

L'Île-de-France est l'une des trois régions françaises (anciennes régions) où la production agricole hors subventions enregistre le plus fort recul entre 2023 et 2024, avec le Poitou-Charentes et le Centre. À l'échelle nationale, le repli est de moins de 9 %, entre une production végétale qui décroît d'environ 16 % et une production animale quasi stable. Avec sa forte spécialisation en productions végétales (grandes cultures en particulier), la région francilienne pâtit fortement de la mauvaise conjoncture sur ces productions, comme c'était déjà le cas en 2023.

Au sein de la région Île-de-France, la Seine-et-Marne est le département ayant subi la plus forte contraction de la production agricole en valeur (- 19 %). Ce département contribue en 2024 à 53 % de la valeur agricole de la région, une proportion en légère baisse par rapport à 2023 (56 %). Dans les autres départements, la production agricole diminue de 12 % en Essonne, 11 % dans le Val-d'Oise, 8 % dans les Yvelines et 5 % en proche couronne qui ne participe toutefois qu'à hauteur de 3 % à la production agricole en valeur.

Les productions végétales sont soumises à un double effet de baisse des volumes et des cours

À 988 millions d'euros, la production végétale contribue en 2024 à hauteur de 83 % à la valeur de la production agricole d'Île-de-France. Elle repasse sous la barre du milliard d'euros, diminuant de 18 % par rapport à l'année précédente. À une dégradation de la production en volume (- 6 % en moyenne) se combine une dévalorisation des prix des produits de 12 % en moyenne *(graphique 1)*.

Graphique 1

La valeur baisse à la fois pour la production végétale et pour la production animale

Indices d'évolution annuelle entre 2023 et 2024 des volumes, des prix et de la valeur des principaux postes de la production agricole en Île-de-France

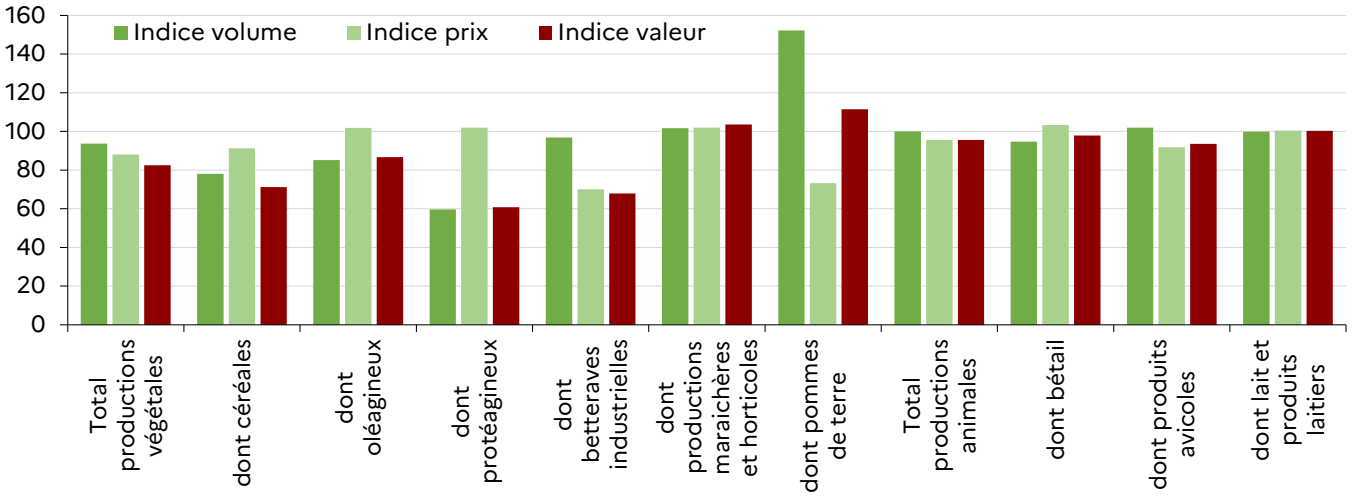

Note de lecture : l'indice d'évolution annuelle mesure l'évolution entre deux années, stable (= 100 %), à la hausse (> 100 %) ou à la baisse (< 100 %). Par exemple, entre 2023 et 2024, les volumes de céréales diminuent de 22 % (indice 78) et les prix baissent de 9 % (indice 91).
Source : Agreste - Comptes régionaux de l'agriculture Île-de-France semi-définitifs 2024

Les principales productions en Île-de-France sont fortement impactées par les conditions météorologiques particulièrement humides en 2024, en particulier au moment des semis et de l'implantation des cultures, avec des impacts directs sur les rendements et donc sur les volumes produits : - 22 % pour les céréales, - 15 % pour les oléagineux et - 40 % pour les protéagineux par rapport à 2023. Après un repli en 2023, les prix se maintiennent au même niveau que l'année précédente pour les oléoprotéagineux (+ 2 %) ; en revanche, le nouveau repli de 9 % des prix des céréales renforce la baisse de la valeur de la production. Ainsi, la production de céréales et oléoprotéagineux perd environ un quart de sa valeur de 2023, pour tomber à 531 millions d'euros en 2024.

La perte de valeur de la production de betteraves sucrières est encore plus prononcée : elle diminue d'un tiers en 2024, pour chuter à 78 millions d'euros. Les volumes produits sont à peine stables (- 3 %) mais l'impact le plus fort provient des prix des produits, qui baissent de 30 % après une année 2023 particulièrement bien rémunérée.

La production de pommes de terre s'établit en 2024 au-dessus de celle de betteraves : à 101 millions d'euros, elle progresse de 12 % par rapport à l'année précédente. Le repli des prix des pommes de terre (- 27 %) est largement compensé par la hausse de 52 % des volumes.

Les productions maraichères et horticoles évoluent très légèrement à la hausse en 2024 (+ 4 %), soutenues par les volumes (+ 2 %) et les prix (+ 2 %).

La valeur des productions animales repart à la baisse

La part des productions animales dans la valeur de la production agricole régionale est limitée à 7 % en 2024. Elle s'élève à 87 millions d'euros, en diminution de 4 % par rapport à l'année précédente après sept années consécutives de croissance. Ce repli s'explique par une détérioration d'autant des prix, alors que les volumes sont globalement stables. Ce constat est plus marqué pour les produits avicoles, dont les volumes de viandes et œufs produits sont quasi stables (+ 2 %) face à des prix en repli (- 8 %). En revanche, les productions de « bétail » (bovins, ovins, caprins, équidés, porcins) se distinguent par un soutien des prix (+ 3 %) dans un contexte de volumes toujours en repli (- 5 %). En production laitière, les indices sont stables en 2024.

La valeur des services produits augmente de nouveau en 2024 : comparés à 2023, ils repartent à la hausse en volume (+ 1 %) avec des prix toujours en progression (+ 2 %).

Malgré une baisse des prix, les volumes des consommations intermédiaires sont stables

Après trois années consécutives de hausse, et un pic atteint en 2023, la valeur des consommations intermédiaires repart à la baisse en 2024 : elle diminue de 10 % *(graphique 2)*, pour un montant total de 877 millions d'euros. Les prix sont en repli de 11 % alors que les usages progressent à peine (+ 1 %).

Les postes dédiés directement aux productions végétales couvrent environ 39 % des charges. Tous sont en baisse en 2024 en valeur, dans des proportions plus ou moins marquées néanmoins : - 4 % pour les produits de protection des cultures, - 8 % pour les semences et plants et jusqu'à - 39 % pour les engrais et amendements, dont les prix chutent d'autant en un an après deux années de forte hausse. Cette détente sur les prix des engrais permet aux agriculteurs de maintenir leurs achats en volume au même niveau que l'année précédente. Pour les produits de protection des cultures et les semences et plants, la baisse des volumes achetés compense la hausse des prix.

Graphique 2

Les charges des postes liés aux productions végétales diminuent en 2024

Indices d'évolution annuelle entre 2023 et 2024 des volumes, des prix et de la valeur des consommations intermédiaires en Île-de-France

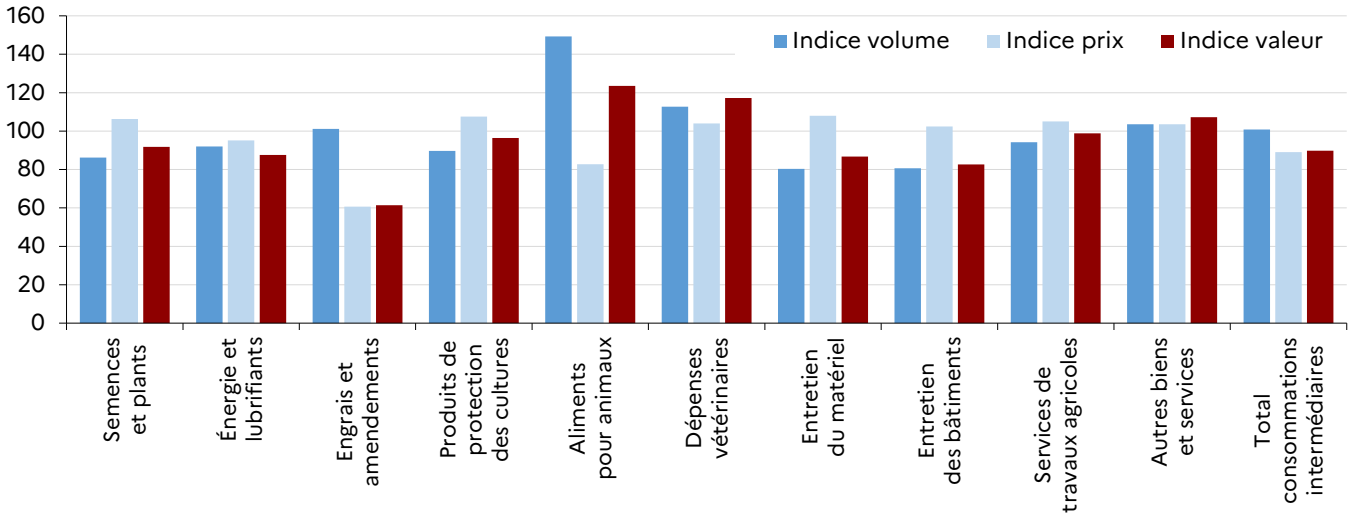

Note de lecture : l'indice d'évolution annuelle mesure l'évolution entre deux années, stable (= 100 %), à la hausse (> 100 %) ou à la baisse (< 100 %). Par exemple, entre 2023 et 2024, les volumes de semences et plants diminuent de 14 % (indice 86) et les prix augmentent de 6 % (indice 106).
Source : Agreste - Comptes régionaux de l'agriculture Île-de-France semi-définitifs 2024

Les charges pour animaux représentent environ 17 % de la valeur des consommations intermédiaires. Que ce soit les dépenses vétérinaires ou les aliments pour animaux, elles sont en hausse en 2024, de respectivement 17 % et 24 % par rapport à 2023. Sous l'effet de la baisse des cours des céréales, le prix des aliments diminue de 17 % ; cette évolution est compensée par une hausse des volumes de 49 %. Les énergies et lubrifiants pèsent pour 8 % des consommations intermédiaires en valeur. En 2024, ils diminuent de 12 %, avec un repli à la fois des prix et des volumes.

Les subventions augmentent légèrement en 2024

En 2024, les subventions versées aux exploitations d'Île-de-France (aides couplées, aides découplées et autres aides) s'élèvent à 152 millions d'euros, en progression d'un peu moins de 1 % par rapport à 2023. Les subventions sur les produits, d'un total de 4,2 millions d'euros, sont pour plus des trois quarts des aides couplées végétales, pour soutenir le développement des légumineuses. Elles sont en baisse de 7 % par rapport à l'année précédente. Les aides découplées constituent la majeure partie des subventions touchées par les exploitations agricoles franciliennes (77 %), entre paiement de base, paiement redistributif, écorégime et aide complémentaire au revenu pour les jeunes agriculteurs *(graphique 3)*. Ces aides découplées progressent en 2024, de 1 % au global et avec seulement une légère baisse de 0,4 % sur le paiement redistributif. Elles sont soutenues surtout par l'écorégime (+ 1 % soit + 600 milliers d'euros). Les autres aides (hors couplées et découplées), 30 millions d'euros en 2024, sont quasi stables par rapport à 2023.

Graphique 3

Les paiements découplés constituent la majorité des subventions versées aux exploitations franciliennes

Répartition des subventions en Île-de-France en 2024

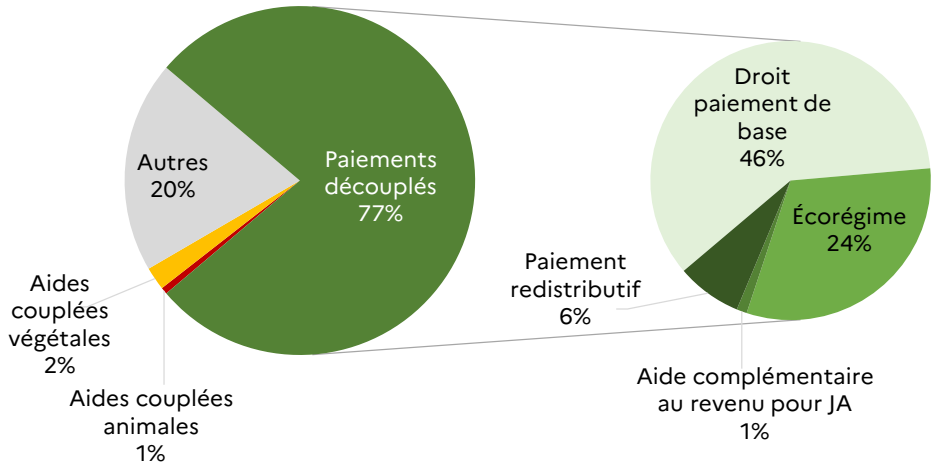

Source : Agreste - Comptes régionaux de l'agriculture Île-de-France semi-définitifs 2024

Tableau

Les comptes semi-définitifs de l'agriculture en Île-de-France en 2024

Évolution des principaux postes entre 2023 et 2024

	Valeur 2023 définitif (M€)	Valeur 2024 semi-définitif (M€)	Indice d'évolution annuelle 2024 / 2023		
			Valeur	Volume	Prix
Productions végétales	1 197,5	**987,5**	82,5	93,6	88,1
dont blé tendre	354,3	**225,9**	63,8	66,5	95,9
maïs	73,2	**76,7**	104,8	122,3	85,7
orge	149,1	**106,7**	71,6	81,5	87,8
total céréales	589,6	**420,0**	71,2	78,0	91,3
oléagineux	117,1	**101,5**	86,7	85,2	101,8
protéagineux	15,8	**9,6**	60,8	59,6	101,9
betteraves industrielles	115,4	**78,3**	67,9	96,9	70,1
produits maraîchers et horticoles	176,4	**182,7**	103,6	101,6	101,9
pommes de terre	90,9	**101,3**	111,5	152,2	73,3
fruits	26,7	**31,6**	118,4	120,0	98,6
vins de champagne	4,2	**2,8**	68,3	65,9	103,6
Productions animales	91,0	**87,0**	95,6	100,0	95,6
dont gros bovins	10,4	**10,0**	95,9	95,2	100,7
volailles	10,0	**10,1**	100,7	109,2	92,3
œufs	44,4	**40,8**	91,9	100,4	91,6
lait et produits laitiers	16,7	**16,7**	100,2	99,8	100,4
Production de services	107,4	**110,5**	102,9	100,7	102,2
Production totale hors subventions (y c. jardins familiaux)	1 405,1	**1 194,9**	85,0	94,7	89,8
Subventions sur les produits	4,5	**4,2**	93,0	75,5	123,1
Production totale au prix de base	1 409,7	**1 199,1**	85,1	94,6	89,9
Consommations intermédiaires	977,8	**878,7**	89,9	100,9	89,1
dont semences et plants	85,2	**78,2**	91,7	86,3	106,3
énergie et lubrifiants	75,4	**66,1**	87,6	92,0	95,2
engrais et amendements	259,2	**159,2**	61,4	101,2	60,7
produits de protection des cultures	112,6	**108,7**	96,5	89,7	107,5
aliments pour animaux	113,6	**140,4**	123,6	149,3	82,8
dont aliments pour animaux intraconsommés et fourrages	70,1	**74,1**	105,7	137,8	76,7
aliments achetés	43,5	**66,3**	152,4	167,9	90,7
entretien du matériel	79,0	**68,5**	86,7	80,3	107,9
services de travaux agricoles	151,1	**149,4**	98,9	94,2	105,0
Valeur ajoutée brute	431,9	**320,5**	74,2	80,4	92,3
Subventions d'exploitation	146,4	**148,0**	101,0	-	-
Intérêts reçus et indemnités d'assurance	35,2	**72,7**	206,4	-	-
Charges d'exploitation	192,2	**187,0**	97,3	-	-
dont salaires	135,4	**135,7**	100,3	-	-
cotisations sociales	23,4	**24,6**	105,0	-	-
impôts fonciers	31,4	**24,7**	78,6	-	-
autres impôts sur la production	2,1	**2,0**	98,1	-	-
Revenu net d'entreprise agricoles (RNEA)	118,1	**30,9**	26,1	-	-
Revenu net d'entreprise agricoles / UTANS (en milliers d'euros)	29,9	**8,1**	27,0	-	-

Note de lecture : l'indice d'évolution annuelle mesure l'évolution entre deux années, stable (= 100 %), à la hausse (> 100 %) ou à la baisse (< 100 %). Par exemple, entre 2023 et 2024, les volumes de pommes de terre augmentent de 11,5 % (indice 111,5) et leurs prix diminuent 26,7 % (indice 73,3).
Source : Agreste - Comptes régionaux de l'agriculture Île-de-France semi-définitifs 2024 et définitifs 2023

Les résultats de la branche agricole francilienne poursuivent leur dégradation

La valeur ajoutée brute *(voir définitions)* diminue fortement en 2024 (- 26 %), tombant à 320 millions d'euros, en raison de la baisse de la production au prix de base, non compensée par le recul de la valeur des consommations intermédiaires *(graphique 4)*. Les régions spécialisées en céréales, dont l'Île-de-France, sont parmi celles dont la valeur ajoutée brute décroît le plus fortement en raison de la baisse de ces productions en volume.

La valeur ajoutée brute aux coûts des facteurs (VABCF), qui intègre les subventions d'exploitation en retranchant les impôts, perd un tiers de sa valeur en 2024, à 233 millions d'euros. Ramenée à l'actif, le montant tombe à 29 milliers d'euros, soit environ 14 milliers d'euros de moins qu'en 2023.

Le revenu net de la branche agricole *(voir définitions)* de l'Île-de-France chute à 31 millions d'euros en 2024 : il s'agit du second plus mauvais résultat depuis 2010, derrière celui de l'année 2016 (qui était négatif en Île-de-France). Par rapport à la moyenne quinquennale 2019-2023, le revenu net est divisé par 8,4. Ramené à l'unité de travail annuelle non salariée (UTANS), il tombe à 8 084 € *(graphique 5)* en 2024, loin des pics constatés en 2021 et 2022.

Graphique 4

En 2024, la valeur ajoutée brute tombe à son 2e plus bas niveau depuis 2010

Évolution de la valeur ajoutée brute, différence entre la production agricole au prix de base et les consommations intermédiaires, en Île-de-France

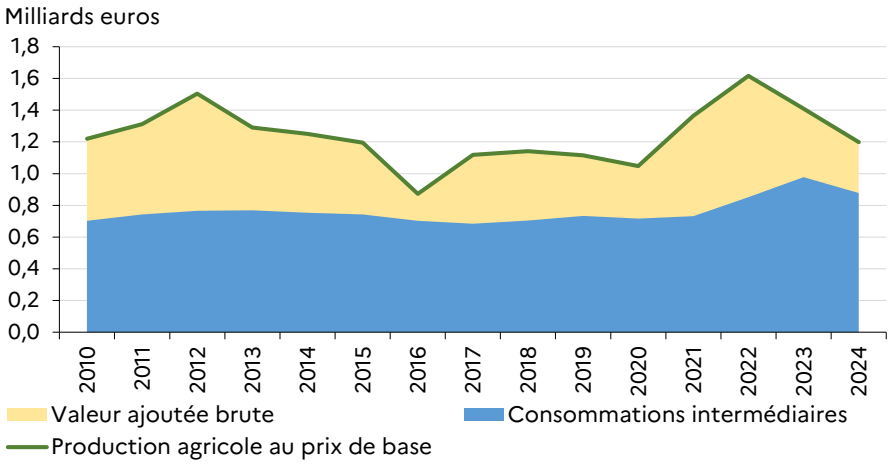

Source : Agreste - Comptes régionaux de l'agriculture Île-de-France

Graphique 5

Le revenu net d'entreprise agricole par UTANS chute à 8 milliers d'euros en 2024

Évolution du revenu net d'entreprise agricole par unité de travail annuelle non salariée en Île-de-France

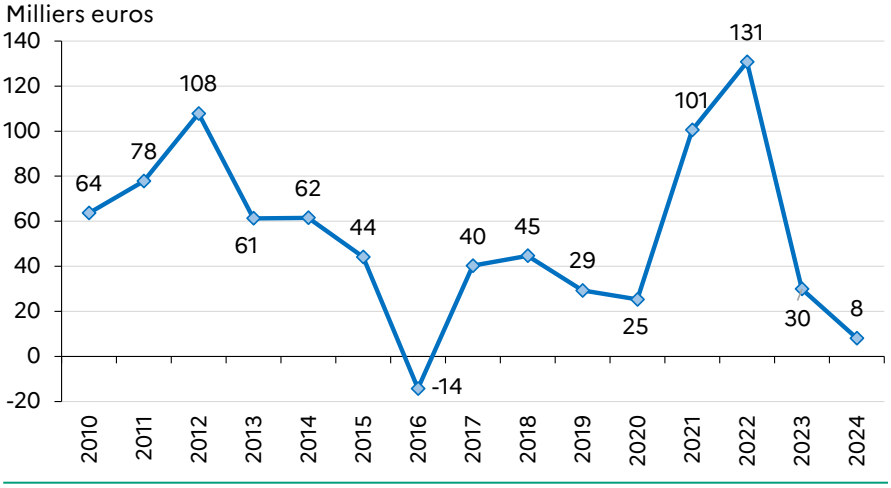

Source : Agreste - Comptes régionaux de l'agriculture Île-de-France

Source

Les comptes régionaux de l'agriculture sont élaborés en cohérence avec le compte national : même champ (champ de la branche agricole), même cadre comptable, mêmes agrégats et indicateurs de résultat.
En Île-de-France, ces comptes sont établis par le service régional de l'information statistique et économique de la direction régionale et interdépartementale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt, sous la coordination du service de la statistique et de la prospective (SSP). Le SSP et l'Insee assurent conjointement la mise en cohérence des comptes infranationaux et du compte national.

Les résultats relatifs aux comptes de l'agriculture concernent ici les comptes semi-définitifs 2024 et définitifs 2023, en base 2020 et avec rétropolation au-delà de 2020.

Définitions

Le **compte spécifique de la branche agriculture** présenté à la Commission des comptes de l'agriculture de la nation (CCAN) est établi en conformité avec le système européen des comptes (SEC) 2010 et selon la méthodologie harmonisée au niveau européen.

La **branche agricole** est le regroupement de toutes les unités d'activité économique qui exercent les activités suivantes : culture de végétaux (y compris maraîchage et horticulture), élevage d'animaux, activités de travaux agricoles à façon, chasse et activités annexes. Outre les exploitations agricoles, les unités caractéristiques de la branche comprennent les groupements de producteurs (coopératives) produisant du vin et de l'huile d'olive et les unités spécialisées qui fournissent des machines, du matériel et du personnel pour l'exécution de travaux agricoles à façon.

La **production de la branche agriculture** est valorisée au prix de base. Le **prix de base** est égal au prix de marché auquel vend le producteur, plus les subventions sur les produits qu'il perçoit, moins les impôts spécifiques sur les produits qu'il reverse.

Les subventions à la branche agriculture sont scindées en **subventions sur les produits** et **subventions d'exploitation**. Les premières prennent surtout la forme d'aides couplées végétales. Elles sont prises en compte pour le calcul de la production au prix de base. Les subventions d'exploitation regroupent l'ensemble des aides directes découplées (paiement de base, écorégime, paiement redistributif, aide complémentaire au revenu pour les jeunes agriculteurs), les aides agro-environnementales, les aides pour calamités agricoles.

Les **consommations intermédiaires de la branche agricole** correspondent aux biens et services qui entrent dans le processus de production. Elles sont essentiellement composées des intrants (énergies, semences, engrais et produits phytosanitaires, alimentation animale…).

La **valeur ajoutée brute** se déduit de la production au prix de base en soustrayant les consommations intermédiaires. La **valeur ajoutée brute au coût des facteurs** se déduit de la valeur ajoutée brute en ajoutant les subventions d'exploitation et en retranchant les impôts à la production.

Le **revenu brut d'entreprise agricole** correspond à la valeur ajoutée brute à laquelle sont ajoutées les subventions d'exploitation et soustraient les salaires et cotisations sociales, les impôts, les intérêts et les charges locatives. Le **revenu net d'entreprise agricole** est diminué de la consommation de capital fixe (usure et obsolescence du capital).

En savoir plus

- Insee Première n°2062 - Juillet 2025 : Le compte provisoire de l'agriculture pour 2024.
- Les comptes régionaux de l'agriculture : résultats provisoires de 2024 - Commission des comptes de l'agriculture de la nation (CCAN) - Session du 3 juillet 2025.
- Insee Conjoncture Île-de-France, n°54 du 26/06/2025 : Bilan agricole 2024 - Des volumes en baisse et une qualité dégradée des grandes cultures pour la récolte 2024.
- DRIAAF Île-de-France, Les chiffres-clés grandes cultures.

www.agreste.agriculture.gouv.fr

Direction régionale et interdépartementale
de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt
Service régional de l'information statistique
et économique
5, rue Leblanc
75911 Paris cedex 15
Tél. : 01 82 52 46 37
Courriel : srise.draaf-ile-de-france@agriculture.gouv.fr
Site : driaaf.ile-de-france.agriculture.gouv.fr/Données

Directrice régionale : Mylène Testut-Neves
Directrice de la publication : Fanny Héraud
Rédactrice en chef : Myriam Ennifar
Rédactrice : Myriam Ennifar
Composition : Véronique Nouveau
Dépot légal : À parution
ISSN : 0246-1803 - ISBN : 978-2-11-179415-3
© Agreste 2026